



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2025, le conseil a adopté par voie de résolution le calendrier 2026 des séances ordinaires, lesquelles se tiendront les jeudis, à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 3^e étage du centre municipal au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, aux dates suivantes :

- 15 janvier
- 26 février
- 19 mars
- 16 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 16 juillet
- 20 août
- 17 septembre
- 15 octobre
- 19 novembre
- 10 décembre

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12^e jour de décembre 2025.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière